

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 17 août 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	9

L'an deux mille vingt-deux, le 17 août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	DEBAILLEUL Delphine	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
IMMER Alain	REUTER Olivier	WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe
BRUN Jérôme
SIVEC Jean - donnant procuration à IMMER Alain
VALANCE Bénédicte - donnant procuration à WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

PEREIRA Julien

Objet : 2022 – 651 Attribution subvention USEP école

Monsieur le Maire, a accordé la subvention annuelle à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) à l'association de l'école mixte de Beyren-lès-Sierck pour un montant de 450€, sur mandat n°240 bordereau 43 du 17 juin 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la décision ci-dessus prise par le Maire dans le domaine de la délégation générale, qui lui a été consentie par délibération n° 2020 – 487 du 28 mai 2020.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 20 août 2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 20/08/22

Le Maire,